

Service responsable :

Département du territoire et de l'environnement
 Direction générale de l'environnement (DGE-GEODE)
 Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
 Tél. 021 316 75 46, Fax 021 316 75 12
questionnaire71.sesa@vd.ch

Ce formulaire doit être rempli au plus tard 15 jours avant le début des travaux.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Localisation : (tous les champs doivent être remplis)	
N° CAMAC :	Commune :
N° lot (si hors circuit CAMAC) :	Numéros des parcelles touchées :
Adresse du chantier :	
Durée des travaux :	
Début prévu :	Fin prévue :
Nature des travaux (plusieurs choix possibles) :	Volume / Volume SIA :
<input type="checkbox"/> Bâtiment :	
<input type="checkbox"/> Construction	_____ m ³
<input type="checkbox"/> Transformation – rénovation	_____ m ³
<input type="checkbox"/> Démolition, déconstruction	_____ m ³
<input type="checkbox"/> Génie civil	
<input type="checkbox"/> Terrassement	_____ m ³ Remplir l'Annexe 1
<input type="checkbox"/> Production de déchets bitumineux	_____ m ³ Remplir l'Annexe 2
Description des travaux :	
.....	
Remarque(s) :	
.....	
Le maître de l'ouvrage ou son représentant :	
Nom, Prénom :	Téléphone :
NPA, Localité :	
Adresse électronique@.....	

Annexe 2 : Attestation de la qualité des matériaux bitumineux

Selon la Directive fédérale pour la valorisation des déchets de chantier minéraux (2006) et la Directive cantonale DCPE 874 sur les déchets de démolition des routes (octobre 2013)

Localisation (tous les champs doivent être remplis)		
N°CAMAC :	Commune :	
N°lot (si hors circuit CAMAC) :	Numéros des parcelles touchées :	
Adresse du chantier :		
Quantité totale concernée		
Surface : m ²	Epaisseur moyenne : cm	Volume en place : m ³

Qualité des matériaux bitumineux

La teneur du liant en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) a été estimée :

<p>↪ <input type="checkbox"/> au révélateur « PAK-marker » : Une coloration jaune est-elle apparue, même localement ?</p> <p>↪ <input type="checkbox"/> OUI : les enrobés sont à considérer comme ayant une teneur du liant en HAP supérieure à 20'000 mg/kg (il s'agit de déchets spéciaux dont la remise nécessite un document de suivi)</p> <p>↪ <input type="checkbox"/> NON : le volume total des enrobés est-il inférieur à 20 m³ ?</p> <p> ↪ <input type="checkbox"/> OUI : les enrobés peuvent être considérés comme ayant une teneur du liant en HAP inférieure à 5'000 mg/kg (recyclage sous forme liée à froid in situ, valorisation sous forme non liée, DCMI)</p> <p> ↪ <input type="checkbox"/> NON : une analyse chimique doit être effectuée pour préciser les teneurs en HAP <u>OU</u> les enrobés doivent être considérés comme ayant une teneur du liant en HAP comprise entre 5'000 et 20'000 mg/kg (recyclage sous forme liée à chaud en centrale d'enrobage ou DCB)</p>
<p>↪ <input type="checkbox"/> par l'analyse chimique d'un laboratoire agréé : joindre les résultats d'analyses</p>

Quantité et destination des matériaux bitumineux

Teneur du liant en HAP (mg/kg)	Volume estimé m ³ en place	Destination	
		Installation	Localité
< 5'000			
5'000 à 20'000			
> 20'000 (déchet spécial)			

Attestation de l'exactitude des indications par le maître de l'ouvrage ou son représentant :

Nom, Prénom :	Téléphone :
NPA, Localité :	
Adresse électronique :@.....	